

# Programme de formation

## Public concerné

Infirmières DE

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

## Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

## Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et en cotation des actes professionnels

## Tarif

500 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 99,80%

Taux de réussite post-test : 78,58%

# LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Résumé de la formation

Le principe de réalité vous connaissez ? Nous y sommes avec cette formation axée sur des situations auxquelles vous être confrontées concrètement.

Au programme : approche historique, dispositions générales et spécifiques de la NGAP, apprentissage de l'application des cotations en fonction des soins avec plus de 30 exercices de cotation ! Vous vous appropriez alors les caractéristiques des libellés de la NGAP, les règles de cumul d'actes autorisés, la sécurisation de votre exercice et de votre facturation.

## Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Replacer la NGAP dans son contexte historique et conventionnel
- S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre I du titre XVI
- Analyser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre II
- Identifier les soins de pratique avancée contenus dans le chapitre III de la NGAP

## Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation en classe virtuelle permet de mettre en présence des personnes situées en des lieux géographiques différents grâce à une interface web. Cette modalité de formation est interactive, avec possibilité de personnalisation aisée grâce à des outils d'animation et de communication immédiatement disponibles (visioconférence, chat, document en téléchargement direct).

L'outil virtuel utilisé est Zoom. Il permet le partage de la voix et de l'image vidéo ainsi que des présentations, des sondages en ligne, des chats, et des travaux de groupe.

De manière à mieux cerner vos attentes, des questionnaires avant/ après formation vous seront transmis par mail afin de situer votre niveau et mesurer vos acquis. La participation de l'apprenant sera validée par une attestation de participation téléchargeable.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500  
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions Générales de Vente sur notre site [www.orionsante.fr](http://www.orionsante.fr)

# Programme de formation

## Public concerné

Infirmières DE

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

## Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

## Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et en cotation des actes professionnels

## Tarif

500 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 99,80%

Taux de réussite post-test : 78,58%

# LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Objectifs • 1<sup>ère</sup> demi-journée : 9h - 13h

### 1. REPLACER LA NGAP DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE ET CONVENTIONNEL

- Rappel de l'historique de la profession infirmière
- Historique de la nomenclature
- Environnement conventionnel de l'infirmière

### 2. S'APPROPRIER LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA NGAP

- Généralités sur les dispositions générales de la NGAP
- Déplacements, majorations de nuit et de dimanche
- Les majorations (MAU, MCI et MIE)

## Objectifs • 2<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

### 3. MAITRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE I DU TITRE XVI

- Articles 1 à 13 du chapitre I de la NGAP
- Focus sur les modifications amenées par les avenants 6 et 8
- Exercices de cotation
- Corrigés

## Objectifs • 3<sup>ème</sup> demi-journée : 9h - 13h

### 3. MAITRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE I DU TITRE XVI (suite)

- Corrigés (suite)

### 4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II

- Explication des différents articles
- Les modifications consécutives à la décision UNCAM de 2014
- L'article 5 ter
- Les modifications apportées par l'avenant 6
- Exercices d'application et leurs corrections

## Objectifs • 4<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

### 4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II (suite)

- Suite des exercices d'application
- Corrections des exercices

### 5. IDENTIFIER LES SOINS DE PRATIQUE AVANCÉE CONTENUS DANS LE CHAPITRE III DE LA NGAP

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.